Département
LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
DERVAL

ARRÊTÉ DU MAIRE

OBJET

Arrêté municipal n° 2026-181

Autorisation temporaire d'occupation sur le domaine public

Mise en place d'une benne

02 Place de l'Eglise 44590 Derval

Du 02 au 09 novembre 2026

Le Maire de la Commune de DERVAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,
Vu le code de la route,
Vu le code de la voirie routière,
Vu l'avis favorable du conseil départemental,
Vu la demande de monsieur LEX Silva (Notaires), sise 54 bis rue de Nozay 44130 Blain, souhaitant l'autorisation d'installer une benne, du 02 au 09 novembre 2026,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale de prescrire toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt du bon ordre pour assurer la sûreté et la commodité du passage dans les voies publiques,

ARRÊTE

Article 1

Monsieur LEX Silva est autorisé à occuper privativement la portion du domaine public situé sur la Place de l'Eglise à hauteur du 02, à l'occasion de réalisation de travaux du 02 au 09 novembre 2026.

Article 2

La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable pour la période du 02 au 09 novembre 2026.

Article 3

Le demandeur veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou salissures constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 4

La Directrice Générale des Services, le Chef de Brigade de Gendarmerie de Derval, la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera transmis pour information au Centre de Secours du Secteur de Derval.

Fait à DERVAL,
Le 03 novembre 2026.

MAIRIE DE DERVAL 44590

Le Maire
Dominique DAVID

N° de l'acte :
261103A2026-181

Classification :
6.1.9-Libertés publiques et pouvoirs de police – Police municipale

Certifié exécutoire, compte tenu de l'affichage

Le 03 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le 04/11/2026
ID : 044-214400517-20261103-261103A2026_181-AR